

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rés
et
Mor
be

06175670

Tribunal de Commerce de Tournai

dépôt au greffe le **14 NOV. 2006**

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/11/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : COSTA VERDE 2

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : rue des Tanneurs, 6 - 7322 Bernissart (Pommeroeul)

N° d'entreprise 0471455731

Objet de l'acte : Extension de l'objet social

D'un procès-verbal dressé par Serge FORTEZ, notaire gérant de la société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée « Serge Fortez, Notaire », à Quiévrain, en date du dix-sept octobre deux mil six, portant la relation suivante « Enregistré à Dour, le 23 octobre 2006, volume 556, folio 78, case 14, deux rôles, un renvoi. Reçu vingt-cinq euros (25,00 €). L'inspecteur principal a.i (signé) P. FRECOURT, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée « Costa Verde 2 », dont le siège social est établi à 7322 Bernissart (ex-Pommeroeul), rue des Tanneurs, 6, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

L'assemblée générale aborde la question de l'extension de l'objet social et, préalablement à la délibération y afférente, déclare expressément et à l'unanimité, dispenser Monsieur le président de donner lecture du rapport de la gérance, dont les associés déclarent avoir eu connaissance en temps voulu et le dispensent également de donner lecture de la situation comptable arrêtée au trente septembre deux mil six, lesquels resteront annexés aux présentes.

Ceci exposé, il est proposé à l'assemblée d'étendre l'objet social et de libeller le texte de l'article quatre des statuts comme suit :

« La société a pour objet, pour son compte ou pour compte de tiers ou en participation, tant en Belgique qu'à l'étranger :

« - l'exploitation d'un ou de plusieurs restaurants avec ou sans service traiteur, la fourniture de plats cuisinés, l'organisation de banquets ou fêtes événementielles, et notamment l'exploitation d'un ou plusieurs restaurants de type pizzeria permettant la consommation des plats sur place, leur enlèvement direct par la clientèle ou leur livraison sur les lieux de consommation ;

« - la réalisation de toutes opérations immobilières d'achat, de vente ou de location de biens immobiliers sis en Belgique et/ou à l'étranger, ayant ou non un rapport direct ou indirect avec les autres activités de son objet social ;

« - toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'entreprise de construction en général, la construction du gros-œuvre de bâtiments, l'entreprise de carrelage, l'entreprise de plafonnage, l'installation sanitaire, les prestations en régie, en matière de construction, soit les matériaux de construction, l'entreprise d'isolation thermique et acoustique, la pose de revêtement de gyproc, l'entreprise de construction, de réfection et entretien des routes, l'entreprise de pose de câbles et canalisations diverses, l'entreprise de travaux d'égouts, l'entreprise de terrassement, l'entreprise de démolition de bâtiments et ouvrages d'art, l'entreprise de placement de clôtures, l'entreprise de fabrication et de placement de volets en bois, l'entreprise de placement de ferronnerie de volets et de menuiserie métallique et plastique, l'entreprise de pose de corniches et descentes d'eau en PVC, l'entreprise de travaux d'étanchéité et revêtement de constructions par asphaltage et bitumage, l'entreprise d'aménagement de plaines de jeux et de sport, de parcs et jardins, l'entreprise d'horticulture, l'entreprise en appareils de chauffage, l'entreprise en article sanitaire, l'entreprise de transport routier de marchandises, l'entreprise de commerce d'importation de marchandises diverses, commerce d'exploitation de marchandises diverses, l'entreprise et l'installation d'éclairage, force motrice et téléphonie, l'entreprise de charpente et de menuiserie du bâtiment, l'entreprise de pose de parquets et tous revêtements en bois des murs et du sol, l'entreprise de construction de pavillons démontables et de baraquements non métalliques, l'entreprise d'installation de chauffage central à eau chaude et froide, l'entreprise et placement d'installation, ventilation et aération de chauffage à air chaud, de conditionnement d'air et de tuyauteries industrielles, l'entreprise d'installation de chauffage au gaz, de plomberie-zinguerie et d'installation d'adoucisseurs d'eau, l'entreprise de placement, entretien et réparation de tous brûleurs, y compris la vente, l'achat, l'importation, l'exportation et caetera de tous articles se rapportant directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées ; l'entreprise de terrassement, entreprise d'installation d'échafaudages, de rejointoyage et de nettoyage de façades, entreprise de nettoyage et de désinfection de maisons et de locaux, meubles, ameublement et objets divers, entreprise de ramonage de cheminées, entreprise de placement de clôtures, entreprise de peintures industrielles, entreprise d'isolation thermique et acoustique, de travaux d'assèchement de constructions ainsi que les travaux de ravalement et rénovation de façades.

Mentionner sur la dernière page du **Volet B****Au recto** Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** Nom et signature

« La société a également pour objet l'achat, la vente, la location, la promotion, la négociation, le courtage, la représentation, la restauration, l'entretien, l'expertise, la gestion, la division, et le lotissement de tous immeubles bâtis ou non bâtis

« La société peut d'une façon générale accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement la réalisation.

« Elle peut s'intéresser dans toute entreprise ou toute société ayant un objet analogue ou similaire ou connexe au sien qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits, sous forme de participation, de souscription, d'apport, d'absorption, de fusion totale ou partielle ou autrement.

« La société peut également exercer des fonctions d'administrateur ou de liquidateur dans d'autres sociétés.

Seconde résolution :

Il est proposé à l'assemblée d'adapter les statuts en conformité de la résolution prise ce jour. Le texte en sera établi par le notaire soussigné et déposé au greffe du Tribunal de commerce de Mons par ses soins.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Sont déposés en même temps : l'expédition, le rapport du gérant, la situation active et passive au 30/09/2006 et la coordination des statuts.

Serge Fortez, Notaire gérant de la sc sous forme de sprl "Serge Fortez, Notaire", à Quiévrain.